



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP TRECENTO ROBOTIQUE ISR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

FCP TRECENTO ROBOTIQUE ISR

19, rue de la Paix
75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP TRECENTO ROBOTIQUE ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) TRECENTO ROBOTIQUE ISR relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 111 951,56	3 499 511,88
Actions et valeurs assimilées	4 111 951,56	3 499 511,88
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 111 951,56	3 499 511,88
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	86 631,72	896,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	86 631,72	896,39
COMPTES FINANCIERS	4 039,74	97 142,76
Liquidités	4 039,74	97 142,76
TOTAL DE L'ACTIF	4 202 623,02	3 597 551,03

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 486 281,16	4 047 963,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-292 972,72	-390 923,15
Résultat de l'exercice (a,b)	-75 279,18	-74 446,22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 118 029,26	3 582 593,94
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	8 321,82	7 362,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 321,82	7 362,52
COMPTES FINANCIERS	76 271,94	7 594,57
Concours bancaires courants	76 271,94	7 594,57
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 202 623,02	3 597 551,03

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 085,82	677,77
Produits sur actions et valeurs assimilées	17 828,70	26 730,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	19 914,52	27 408,24
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 556,27	469,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 556,27	469,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	18 358,25	26 938,36
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	97 248,55	103 825,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-78 890,30	-76 887,24
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 611,12	2 441,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-75 279,18	-74 446,22

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

• Méthodes d'évaluation :

1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

a) Actions et valeurs assimilées :

I. Les actions et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

II. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

III. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

IV. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

V Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

I Les obligations et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

II. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

III. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

IV. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

V Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

VI. Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle ; en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.

vii. Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

viii. Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.

c) Actions ou parts d'OPCVM/FIA ou de fonds d'investissement :

Les actions ou parts d'autres OPCVM/FIA ou fonds d'investissement sont évalués sur la base du cours de clôture du jour, ou à défaut sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

d) Instruments financiers à terme et dérivés :

I Les contrats à terme fermes sont valorisés : au cours de compensation du jour.

II. Les contrats à terme conditionnels sont valorisés : au cours de compensation du jour.

III. Les contrats à terme fermes de la zone Amérique sont valorisés : au cours de compensation du jour.

IV. Les contrats à terme conditionnels de la zone Amérique sont valorisés : au cours de compensation du jour.

e) Devises :

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé :

a) Actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Les titres de créances sont évalués à leur valeur actuelle.

c) Actions ou parts d'OPCVM/FIA ou de fonds d'investissement :

Les actions ou parts d'autres OPCVM/FIA ou fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

d) Instruments financiers à terme et dérivés :

I Futures : cours de compensation du jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et éventuellement, du cours de change.

II Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et éventuellement, du cours de change.

III. Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché. Toutefois, en cas d'échange financier

adossé, l'ensemble, composé du titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, fait l'objet d'une évaluation globale.

IV. Contracts For Differences (CFD) :

Les CFD sont valorisés quotidiennement par la société de gestion à leur valeur de marché, en intégrant les composantes *prêt-emprunt de titres* et *financement* telles que négociées auprès des contreparties.

V Change à terme :

Les contrats sont évalués au cours comptant augmenté ou diminué du report-déport.

VI. Dépôts :

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

VII. Emprunt d'espèces :

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion incluent les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part « I EUR » et « I USD » : 1,5 % TTC Part « R EUR » et « R USD » : 2,5 % TTC Taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0.3% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3% TTC Taux Maximum
Commissions de surperformance	Actif net	Part « I EUR » et « I USD » : 15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% avec High Water Mark* Part « R EUR » et « R USD » : 15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6% avec High Water Mark*
Commissions de mouvements Répartition : 72% société de gestion 28% intermédiaires et dépositaire	Montant de la transaction	0,7% TTC maximum par opération à l'exception des obligations pour lesquelles cette commission est de 0,05% TTC maximum

* « High Water Mark » : le système n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice ayant supporté une commission de surperformance, ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RG AMF sont facturés à l'OPCVM. Ces frais sont inclus dans les frais de transaction payés aux prestataires.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. A Compter du 1^{er} janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit (méthode Sellam avec High Water Mark, sans reset annuel, conformément aux orientations de l'ESMA)

La période de calcul de la commission de surperformance (période de référence de la performance) s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année (période d'exercice du fonds) pour les parts existantes à la date de la dernière valeur liquidative de l'exercice précédent. Pour les nouvelles parts éventuelles du fonds Trecento Robotique ISR créées en cours d'exercice, la période de calcul de la commission de surperformance s'étend du jour de création de la part au 31 décembre de l'année suivante. Le calcul prend également en compte les performances relatives des périodes précédentes, à l'exception des années antérieures au 1^{er} janvier 2022.

A chaque établissement de la valeur liquidative (la valeur liquidative du fonds étant quotidienne, la fréquence de calcul de la commission de surperformance est également quotidienne), la surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance (taux de provisionnement) au-delà d'une performance annuelle nette de 7% pour les parts « I EUR » et « I USD » et d'une performance de 6% pour les parts « R EUR » et « R USD », fait l'objet d'une provision (si la règle du High Water Mark* est respectée). Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à cette

performance annualisée de 8% (part I EUR) ou 7% (part R EUR, R CHF et R USD) sur la période de calcul, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul (fréquence de cristallisation : annuelle, sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice du fonds)

De plus, une commission de surperformance ne peut être provisionnée que s'il y a une surperformance sur la période de référence, définie comme les 5 dernières périodes de cristallisation sur une base glissante, inclue la période de cristallisation actuelle. Pour ce faire, si une sous performance est constatée sur l'une des 4 dernières périodes de cristallisation entières et n'est pas compensée par une surperformance sur les périodes suivantes, la part de la sous performance non compensée est reportée sur les périodes suivantes, pour un maximum de 4 fois.

En cas de prélèvement de la commission de surperformance, le calcul est réinitialisé et une nouvelle période de référence démarre.

Par exception, la période de référence commencera le 1er janvier 2022 : les périodes de cristallisation antérieures ne sont pas prises en compte dans le calcul. La première période de référence s'étendra donc du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, la seconde du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2023 et ainsi de suite jusqu'à la cinquième période qui courra du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. Ces frais partie fixe et éventuellement partie variable seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts TRECENTO ROBOTIQUE I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts TRECENTO ROBOTIQUE R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts TRECENTO ROBOTIQUE R USD	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 582 593,94	6 026 294,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	368 325,75	777 456,28
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-888 117,51	-1 412 007,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	286 625,29	232 533,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-576 665,63	-835 401,02
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-43 655,17	-49 901,33
Différences de change	-133 832,76	195 823,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 601 645,65	-1 275 316,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>910 106,89</i>	<i>-691 538,76</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>691 538,76</i>	<i>-583 777,97</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-78 890,30	-76 887,24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 118 029,26	3 582 593,94

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 039,74	0,10
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 271,94	1,85
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 039,74	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	76 271,94	1,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 352 274,98	81,40	175 685,63	4,27	104 915,03	2,55	128 812,05	3,13
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	86 631,72	2,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19,69	0,00	602,05	0,01	1 037,66	0,03	2 380,34	0,06
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	2,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88,73	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	85 262,45
	Coupons et dividendes en espèces	1 369,27
TOTAL DES CRÉANCES		86 631,72
DETTES		
	Frais de gestion fixe	8 321,82
TOTAL DES DETTES		8 321,82
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		78 309,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3,7172	-565 178,63
Solde net des souscriptions/rachats	-3,7172	-565 178,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5,8845	
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	266,2000	368 325,75
Parts rachetées durant l'exercice	-227,2003	-322 938,88
Solde net des souscriptions/rachats	38,9997	45 386,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 977,3035	
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 718,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	76 501,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-75 279,18	-74 446,22
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-75 279,18	-74 446,22

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-11 180,55	-15 920,56
Total	-11 180,55	-15 920,56

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-64 074,55	-58 503,27
Total	-64 074,55	-58 503,27

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-24,08	-22,39
Total	-24,08	-22,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-292 972,72	-390 923,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-292 972,72	-390 923,15

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-69 399,73	-132 131,38
Total	-69 399,73	-132 131,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-223 488,94	-258 692,76
Total	-223 488,94	-258 692,76

	29/12/2023	30/12/2022
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-84,05	-99,01
Total	-84,05	-99,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	3 674 343,32	2 076 557,15	6 026 294,02	3 582 593,94	4 118 029,26
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR en EUR					
Actif net	3 122 061,50	1 837 612,93	3 120 740,85	1 215 410,18	978 224,28
Nombre de titres	24,4050	11,7434	16,8528	9,6017	5,8845
Valeur liquidative unitaire	127 927,12	156 480,48	185 176,40	126 582,81	166 237,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5 635,66	29 900,50	20 973,56	-13 761,24	-11 793,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-4 821,25	-4 560,75	-7 584,02	-1 658,09	-1 900,00
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR en EUR					
Actif net	551 345,05	237 824,27	2 898 858,07	2 366 277,55	3 138 626,58
Nombre de titres	436,9400	155,4720	1 607,0903	1 938,3038	1 977,3035
Valeur liquidative unitaire	1 261,83	1 529,69	1 803,79	1 220,79	1 587,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	55,26	293,20	204,78	-133,46	-113,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-61,34	-56,27	-80,60	-30,18	-32,40
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD en USD					
Actif net en USD	1 051,52	1 370,31	7 613,67	967,15	1 301,72
Nombre de titres	1,0000	1,0000	5,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 051,52	1 370,31	1 522,73	967,15	1 301,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	41,68	216,38	151,06	-99,01	-84,05
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-43,48	-55,01	-41,05	-22,39	-24,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SIEMENS AG-REG	EUR	481	81 731,52	1,99
TOTAL ALLEMAGNE			81 731,52	1,99
CANADA				
ATS AUTOMATION TOOLING SYS	CAD	1 430	56 067,07	1,36
TOTAL CANADA			56 067,07	1,36
CHINE				
PINDUODUO INC-ADR	USD	215	28 476,58	0,69
TOTAL CHINE			28 476,58	0,69
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	239	129 079,26	3,13
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	971	129 575,08	3,15
ALPHABET- A	USD	973	123 042,02	2,98
AMAZON.COM INC	USD	1 192	163 954,63	3,99
ARISTA NETWORKS INC	USD	762	162 457,45	3,94
BROADCOM INC	USD	121	122 270,63	2,97
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	645	149 080,16	3,62
DATADOG INC - CLASS A	USD	1 008	110 760,01	2,69
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	513	111 836,93	2,72
INTUITIVE SURGICAL	USD	379	115 746,56	2,82
KLA TENCOR	USD	294	154 711,63	3,76
Meta Platforms - A	USD	419	134 259,03	3,26
MICROSOFT CORP	USD	475	161 697,37	3,92
NVIDIA CORP	USD	367	164 527,90	3,99
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	USD	6 432	99 975,05	2,43
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	603	160 967,40	3,90
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	281	117 192,50	2,85
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	232	114 497,30	2,78
SERVICENOW INC	USD	244	156 052,65	3,79
STRYKER CORP	USD	341	92 441,82	2,25
SYMBOTIC INC	USD	1 100	51 113,93	1,25
SYNOPSYS INC	USD	291	135 643,70	3,29
TESLA INC	USD	525	118 093,51	2,87
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 651	92 021,97	2,23
UIPATH INC - CLASS A	USD	720	16 190,47	0,39
ZSCALER INC	USD	484	97 076,03	2,35
TOTAL ETATS-UNIS			3 184 264,99	77,32
FRANCE				
DASSAULT SYST.	EUR	2 167	95 857,25	2,33
TOTAL FRANCE			95 857,25	2,33
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	8 300	72 744,98	1,77
TOTAL ILES CAIMANS			72 744,98	1,77
JAPON				
KEYENCE CORP	JPY	147	58 636,31	1,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	399	64 705,04	1,57
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	1 384	52 344,28	1,27
TOTAL JAPON			175 685,63	4,26
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	160	75 192,00	1,82
ASML HOLDING NV	EUR	143	97 483,10	2,37
TOTAL PAYS-BAS			172 675,10	4,19
ROYAUME-UNI				
ARM HOLDINGS PLC	USD	735	49 999,17	1,21
TOTAL ROYAUME-UNI			49 999,17	1,21
SUISSE				
ABB LTD	CHF	2 615	104 915,03	2,55
TOTAL SUISSE			104 915,03	2,55
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	951	89 534,24	2,18
TOTAL TAIWAN			89 534,24	2,18
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 111 951,56	99,85
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 111 951,56	99,85
Créances			86 631,72	2,11
Dettes			-8 321,82	-0,21
Comptes financiers			-72 232,20	-1,75
Actif net			4 118 029,26	100,00

Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR I EUR	EUR	5,8845	166 237,45
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R EUR	EUR	1 977,3035	1 587,32
Parts TRECENTO ROBOTIQUE ISR R USD	USD	1,0000	1 301,72